

Repères pour le conseil en ÉLEVAGES LAITIERS en Pays de la Loire



Cas type - Lait spécialisé Silo ouvert, 30% Maïs / SFP

CONJONCTURE 2019

LE SYSTÈME EN UN COUP D'ŒIL

REPERES TAILLE SYSTÈME

Statut	GAEC
MO totale (dont salariée)	2,15 (0,15)
Lait vendu (L)	520 000
Nombre de VL	71
UGB Totaux	99
SAU (ha)	91

REPERES TECHNIQUES

Lait vendu / VL présente (L/VL)	7370
Age au 1er vêlage (mois)	29
SFP (ha)	71
% Maïs dans la SFP	27
Chargement (UGB/ha)	1,4
Pâturage en ares / VL (ares/VL)	35

Ce type de système de production se retrouve dans toutes les zones des Pays de la Loire. Il est spécialisé en production laitière, et décrit comme un système en routine, sans surcharge de travail et sans investissement lié à sa mise en place.

LES PRODUCTIONS ANIMALES



ASSOLEMENT

91 ha de SAU

71 ha de SFP

7500 L produits / ha SFP

20 ha	■ Blé tendre à 72 q/ha
20 ha	■ Maïs ensilage à 11,0 t MS stockées/ha
52 ha	■ Prairies à 6,5 t MS valorisées/ha <i>Hors dérobées</i>

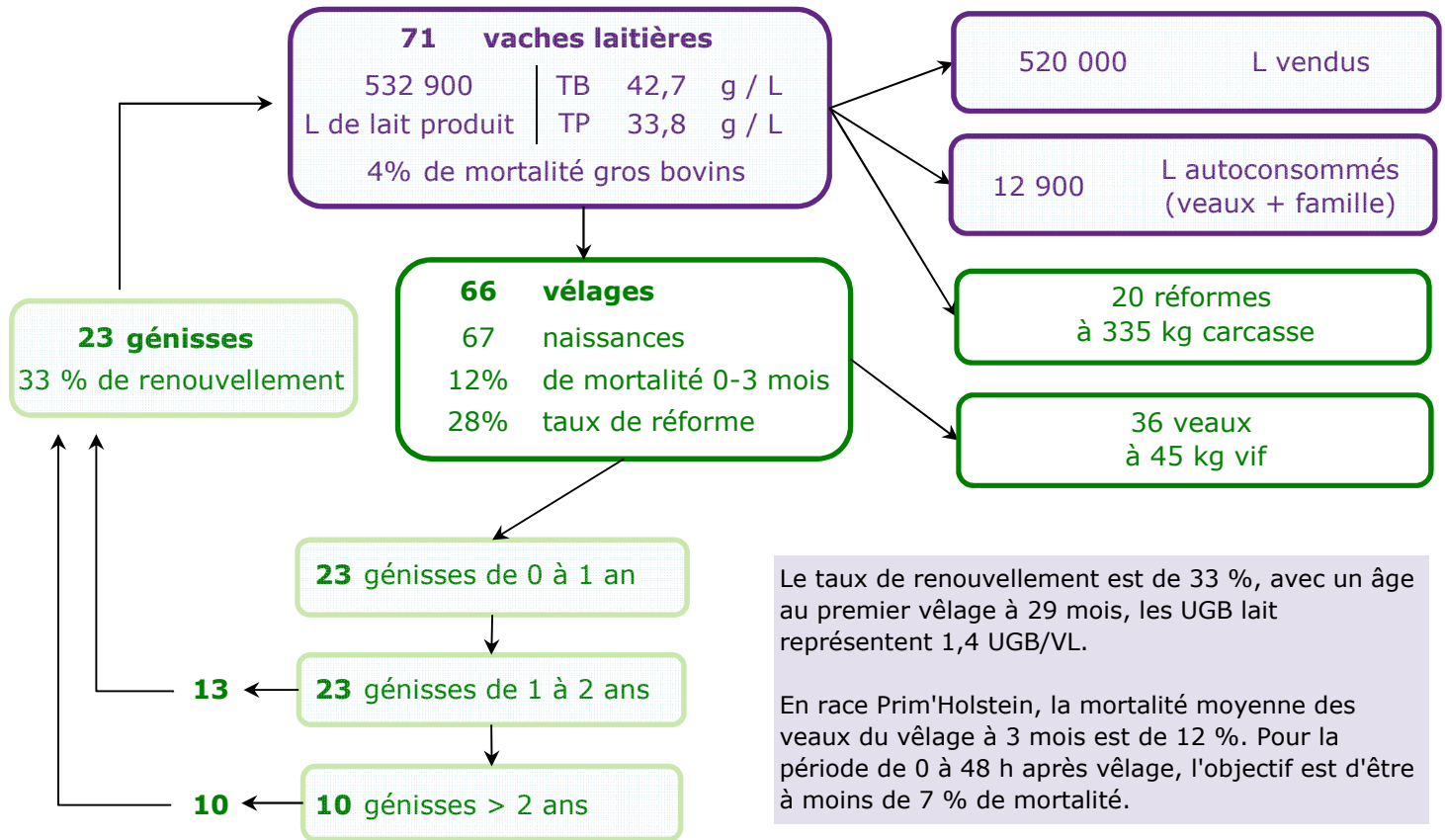
Le système fourrager est composé de 27 % de maïs dans la SFP. Il permet d'assurer une ration composée à 2/3 d'ensilage de maïs l'hiver. La part de prairies permet de limiter les apports de maïs au printemps à 5 kg MS/VL, en maintenant un niveau de production de 25 L/Vache traite/j en moyenne sur l'année. Le blé tendre facilite les rotations, permet la complémentation énergétique du troupeau et la production de paille.



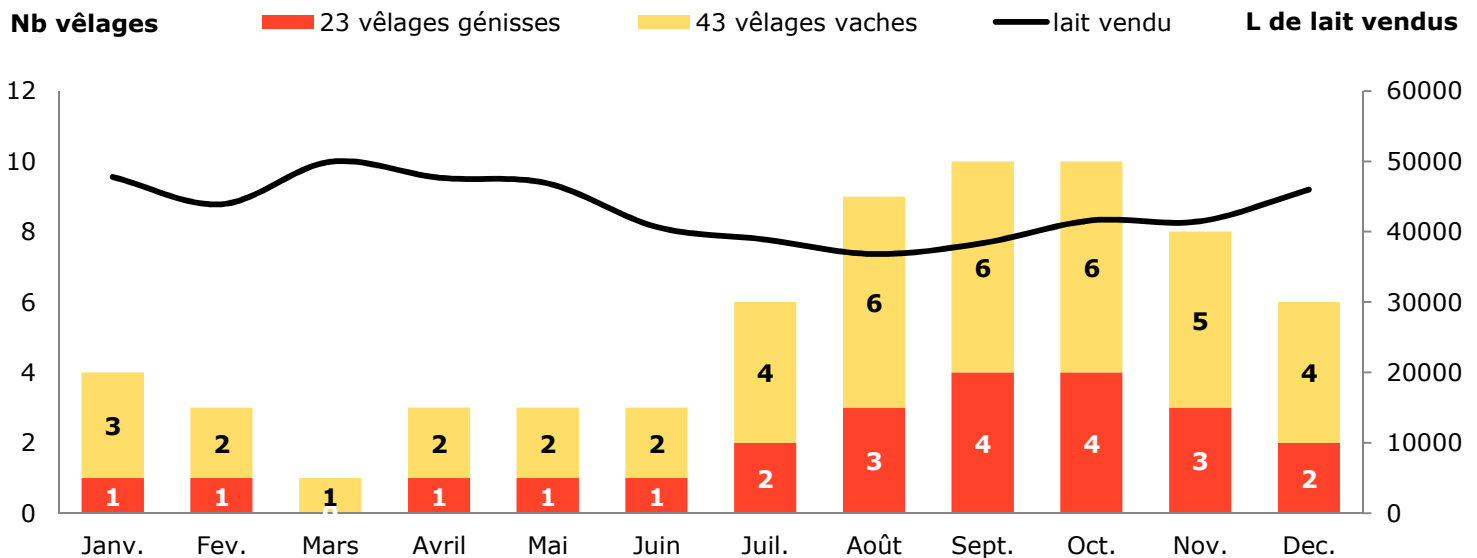
LA CONDUITE DU TROUPEAU LAITIER

99 UGB

126 têtes



PERIODICITE DES VELAGES ET PRODUCTION LAITIERE



Objectifs

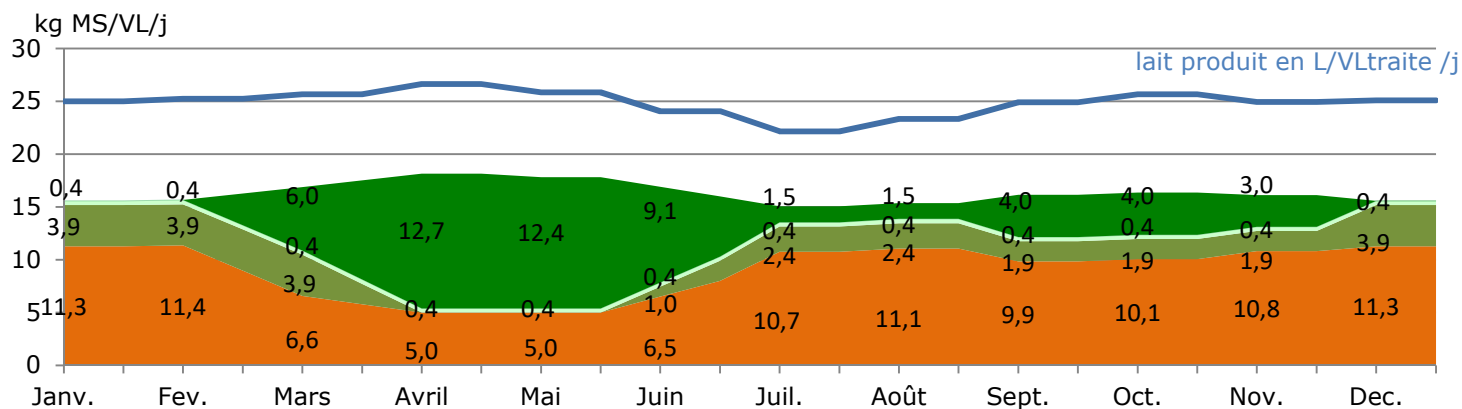
- Vêlages majoritairement en été / automne

Résultats

Le lait produit par an est de 8400 kg / VL, soit 25 L/j/VL
 Le nombre de vaches traites représente 83 % du nombre de vaches totales
 Le taux de réussite en première IA est de 50 % avec un IVV de 415 jours
 L'étalement des vêlages et le nombre de génisses impliquent l'élevage de 2 lots de génisses



CONDUITE ALIMENTAIRE DES VACHES



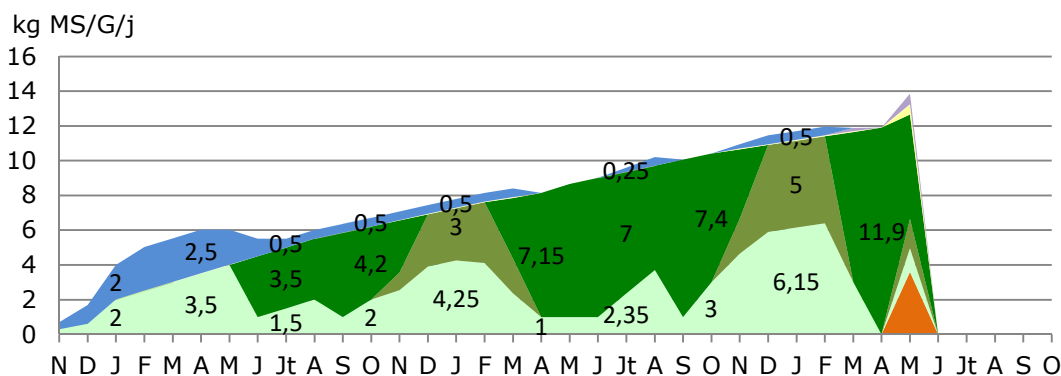
Conc. VL Traites	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	kg/an/VL
Conc.azoté	3,0	2,7	1,3	0,5	0,5	1,7	2,7	2,7	1,8	1,9	2,3	3,0	733
Céréales	1,7	1,5	1,0	1,0	1,0	1,6	1,6	1,6	1,7	1,7	1,7	1,7	540
Conc. production													0
CMV	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	80

+ alim VL Taries

1 186 kg / VL présente
161 g / L vendu
51 € conc.VL/1000L

CONDUITE ALIMENTAIRE DES GENISSES

Exemple génisses nées d'Octobre à Décembre



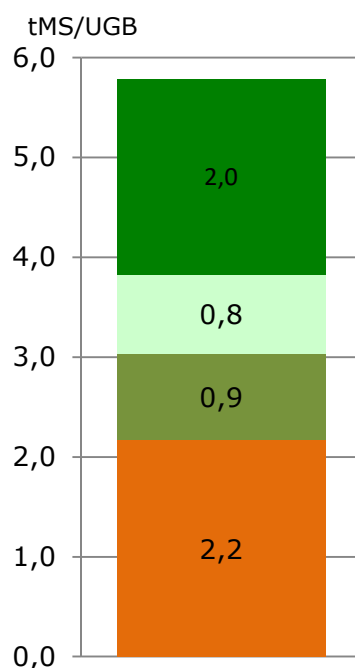
Les génisses sont conduites pour vêler à 29 mois, avec du pâturage à partir de 8-10 mois selon leur période de naissance, complété par du foin et de l'ensilage d'herbe l'hiver. Dans cette conduite, une génisse consomme en moyenne 6,5 TMS de fourrages dont 3,4 TMS stockées, et 723 kg de concentrés.

CONSUMMATIONS DU TROUPEAU - y compris pertes fourrages*

* pertes : 5% sur maïs et paille alimentaire, 7% sur l'herbe récoltée

		Par vache présente	Par génisse	Par UGB	Total
Ensilage maïs		3,0	0,1	2,2	215
Ensilage herbe		1,0	0,8	0,9	86
Enrubannage	tMS				
Foin		0,3	2,5	0,8	78
Paille alim.					
TOTAL stocks	tMS	4,3	3,4	3,8	379
Pâtur.	Printemps	21	24	21	21 ha
	Automne	34	43	35	34 ha
TOTAL pâtur.	tMS	1,7	3,1	2,0	194
Conc. Prod.			656	153	15 091
Correcteur	kg	642	31	465	46 024
Céréales		473	19	342	33 794
CMV		71	18	55	5 411
TOTAL conc.	kg	1186	723	1014	100 320

Total des Besoins / UGB





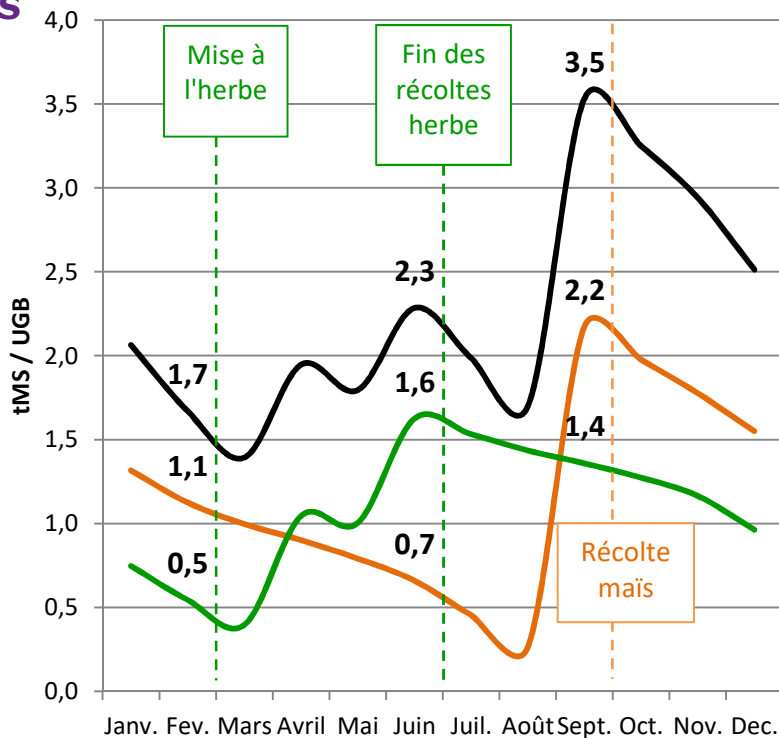
EVOLUTION DES STOCKS FOURRAGERS

La trésorerie fourragère permet de visualiser dans le temps l'évolution des besoins en fourrages du troupeau et représente le niveau minimum de stocks nécessaires.

Il est important d'évaluer ces stocks à 3 dates clés : à la mise à l'herbe, après les récoltes d'herbe et après la récolte du maïs.

A chaque évaluation, il est nécessaire de se projeter sur les mois à venir et sur sa capacité à alimenter tous les UGB. Si tel n'est pas le cas, il faudra actionner des leviers de sécurisation fourragère : implantation de dérobées, révision de l'assolement, achat de fourrages, diminution des UGB.

		tMS/UGB (mois)	
		Stock Min	Stock Max
	Ensilage maïs	0,3 (Août)	2,2 (Sept.)
	Herbe Stockée	0,4 (Mars)	1,6 (Juin)
	Total stock	1,4 (Mars)	3,5 (Sept.)



STOCK DE SECURITE POUR FAIRE FACE AUX ALEAS

		Mois de stock de sécurité*			
		1 mois	2 mois	3 mois	4 mois
Maïs	tMS/UGB	0,2	0,4	0,6	0,8
	Pertes tMS/HA	-1,0	-1,9	-2,9	-3,8
	%	-9%	-17%	-26%	-35%
	ha supplémentaires	2	3	5	7
Herbe **	tMS/UGB	0,3	0,6	0,9	1,2
	Pertes tMS/HA	-0,6	-1,2	-1,8	-2,4
	%	-9%	-18%	-27%	-37%
	ha supplémentaires	5	9	14	19

* 1 mois de stock = 0,5 tMS/UGB

** Herbe récoltée et paturée

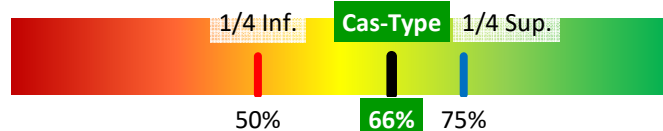
Un stock de sécurité est nécessaire. Le tableau ci-contre donne des repères par hectare et par UGB de l'impact couvert par 1 à 4 mois de stock de sécurité. Les hectares supplémentaires sont à ajouter à l'assolement habituel pour le constituer.

Ainsi, pour ce système, 2 mois de stock de sécurité correspondent à 0,4 tMS/UGB de maïs et 0,6 tMS/UGB d'herbe. Pour constituer ce stock, il est nécessaire d'implanter 3 ha de maïs et 9 ha d'herbe supplémentaires.

AUTONOMIE PROTEIQUE DE L'ATELIER LAITIER - méthode DEVAUTOP (SOS Protein - TERUNIC)

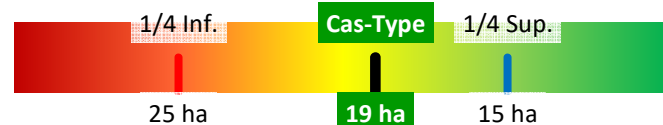
L'atelier laitier a une autonomie protéique de 66 %, ce qui signifie que 34 % des protéines qu'il utilise sont importées. Elles mobilisent une surface à l'extérieur de 30 ha. Compte tenu des surfaces mobilisées sur l'exploitation, 19 ha sont nécessaires pour produire 100 000 litres de lait. La production de lait par vache présente, permise uniquement avec les protéines de l'exploitation est de 4755 litres sur les 7550 produits.

Autonomie Protéique du système Laitier



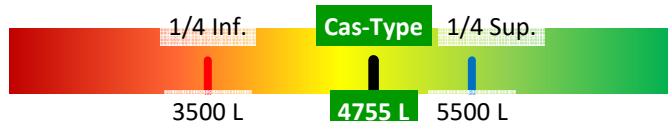
Autonomie Vache laitière : 63 %
Autonomie Génisse laitière : 80 %

Surface mobilisée pour 100 000 litres de lait



Dont ha SFP interne : 13 ha
Dont ha céréales interne : 0 ha
Dont ha extérieur : 6 ha

Production laitière permise par les protéines de l'exploitation (L/VL)





COÛT DES FOURRAGES RENDUS AUGÉ* - Hors coût de main d'œuvre familiale

Herbe pâturée	63 €/tMS
Herbe récoltée	153 €/tMS
Maïs et cultures four.	113 €/tMS

Coût moyen	108 €/tMS
-------------------	------------------

*Coûts de mécanisation calculés avec les références issues du barème BCMA

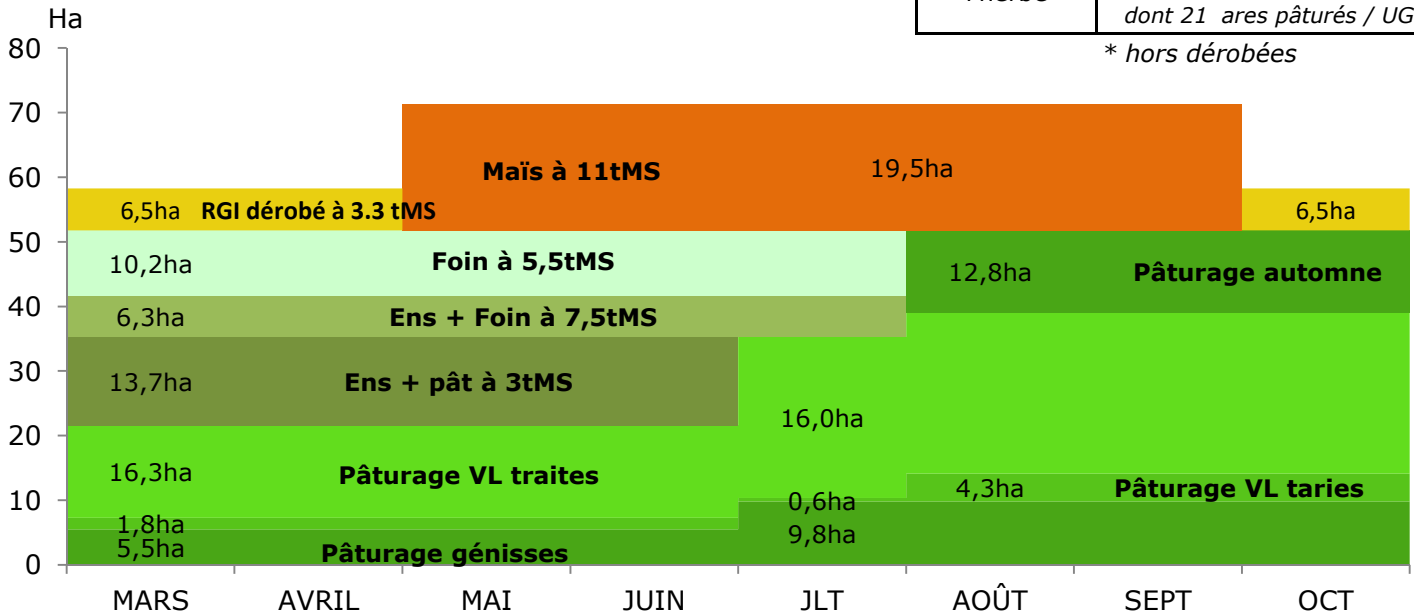
UTILISATION DE LA SFP - en hectares

SFP	71 ha
Surf. en herbe	52 ha

Chargement SFP	1,4 UGB / ha
Besoins stocks / UGB	3,8 tMS / ha

Utilisation de l'herbe	6,5 tMS valorisées/ha*
	52 ares d'herbe / UGB
	dont 21 ares pâturés / UGB

* hors dérobées



DEJECTIONS PRODUITES

	Type bâtiment	Temps en bâtiment équivalent jours
V traites	logettes fumier	250 j
V taries	aire paillée	219 j
Génisses	aire paillée	194 j

Références déjections / animal			
Conso paille	Fumier	Fumier mou	Lisier
734 kg		9 t	19m3
896 kg	5 t		5m3
1563 kg	7 t		

Total sur le système	90 t	220 t	519 t	1171 m3
	0,9 t/UGB	2,2 t/UGB	5,2 t/UGB	11,8 m3/UGB

Soit surface de paille nécessaire	19,9ha
--	--------

DEJECTIONS IMPORTEES

0 t

FERTILISATION DES SURFACES

	Surface	Fumier		Fumier mou		Lisier bovins	
		Surf	Qté	Surf	Qté	Surf	Qté
Maïs	20 ha	20 ha	10 t	20 ha	15 t	20 ha	15 m3
P. de fauche	30 ha	3 ha	10 t	23 ha	10 t	20 ha	25 m3
P. pâturées	22 ha					15 ha	25 m3
Blé tendre	20 ha						
Total SAU	91 ha	22 ha	10 t	42 ha	12 t	55 ha	21 m3

Ferti. Minérale (U/ha)		
N	P	K
35		
43	32	22
44	28	
164	56	106
67	29	30

MECANISATION - REPERES

PUISSANCE ET CARBURANT

y compris délégation

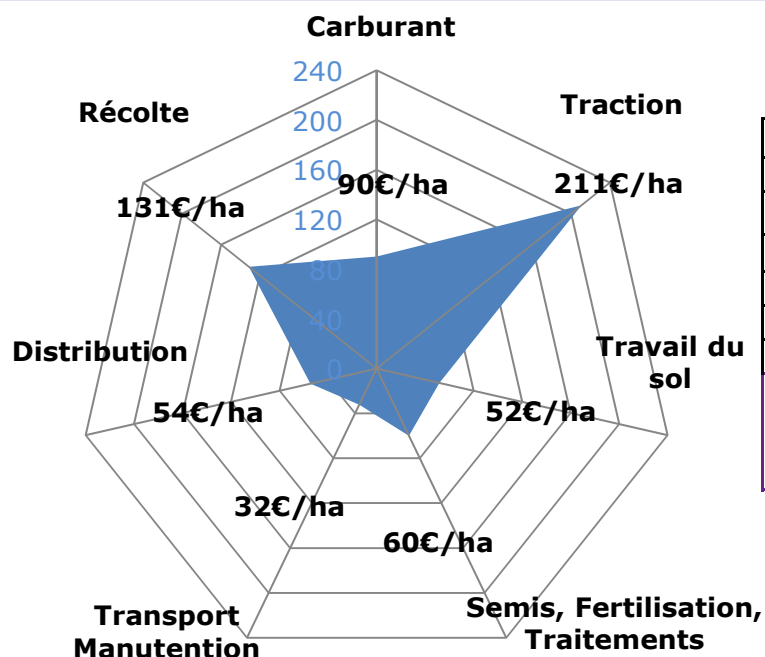
	Total	Par ha SAU
Puissance	308 CV	3 CV/ha
Carburant	13 496 L	149 L/ha
Heures tracteurs	1 505 h	17 h/ha

TEMPS PASSE

Heures par tracteur	485 h/an
Heures de forte puissance (≈30% des heures tracteurs)	527 h/an
Heures / UTH	690 h/an/UTH
Temps distribution mécanique des fourrages	370 h/an

COUT DE MECANISATION - Méthode MECAGEST

Le coût de mécanisation calculé par la méthode MECAGEST inclut l'ensemble des charges carburant, travaux par tiers et entretien, ainsi que le coût des assurances (sur barème), du remisage, les frais financiers, et un coût de dépréciation du matériel (calculé)



	Total €	€/ha SAU
Carburant	8 190	90
Traction	19 136	211
Travail du sol	4 704	52
Semis ferti trait	5 433	60
Transport	2 928	32
Distribution	4 947	54
Récolte	11 924	131
COUT MECANISATION MECAGEST (Avec MO externe)	57 262	631
	110	€/1000L vendus
	34%	charges totales

Soit en €/ha				
SAU*	SFP	Mais	Prairies	Cultures
631	552	771	466	441

* Le coût par ha de SAU comprend l'ensemble des charges SFP + Cultures, auquel s'ajoute le coût du paillage, rabot, voiture d'exploitation

Coût de distribution hors MO	
11763	€ total
31	€/tMS
23	€/1000L



Coût méca total par type de fourrage		
Mais	82	€/tMS
Herbe	73	€/tMS

COUT DE MECANISATION - Méthode comptable

	Total €	€/ha SAU
Carburant	8 190	90
Tiers récolte	9 122	100
Tiers non affecté	5 307	58
Entretien + petit mat	6 754	74
Amortissements	22 003	242
COUT MECANISATION COMPTABLE	51 376	566
	99	€/1000L vendus
	31%	charges totales

La mécanisation est un point sensible auquel il faut veiller et particulièrement la politique de renouvellement du matériel. Dans les cas-type, le niveau d'amortissement du parc matériel a été calculé en prenant en compte la durée d'utilisation annuelle. Certains matériels sont amortis.



PRODUCTIVITE DU TRAVAIL

MAIN D'OEUVRE

UTH totaux	2,15
dont UTH salarié	0,15

PRODUCTIVITE

SAU / UTH Totaux	42
Litres vendus/UTH Totaux	242 000
UGB / UTH Totaux	46

REPOS ASSOCIES

Semaines de congés/an	3
Jours de repos/semaine	1

REPERES EN TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS D'ASTREINTE TROUPEAU

	h/animal	Nb. Animaux/an
Vaches laitières	42	71
Génisses laitères	16	23

Total astreinte lait	3 321	6,2	34
	h /an	h/1000L	h/UGB

TEMPS SUR LES CULTURES (hors délégation)

	h/ha
Maïs	10,8
Herbe	8,1
Prairie fauchée	10,3
Prairie pâturée	4,6

TEMPS DE TRAVAIL TOTAL (hors délégation)

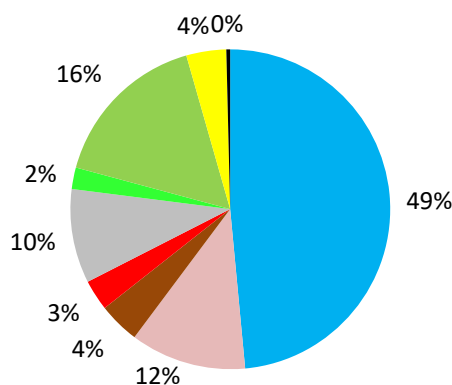
Besoin en temps travail	5 220 h/an
Temps travail salarié	240 h/an
Temps travail Exploitant	4 980 h/an
	8,4 h/j travaillé

Le besoin en temps de travail exploitant est de 4980 h/an, y compris 25 % d'heures diverses liées à de l'administratif, de la formation, et divers entretiens de matériels, bâtiments et foncier, soit 996 h/an ou 1,7 heure en moyenne par jour et par associé. Ce temps de travail est très variable selon les exploitations.

REPARTITION DU TRAVAIL SUR LES ATELIERS

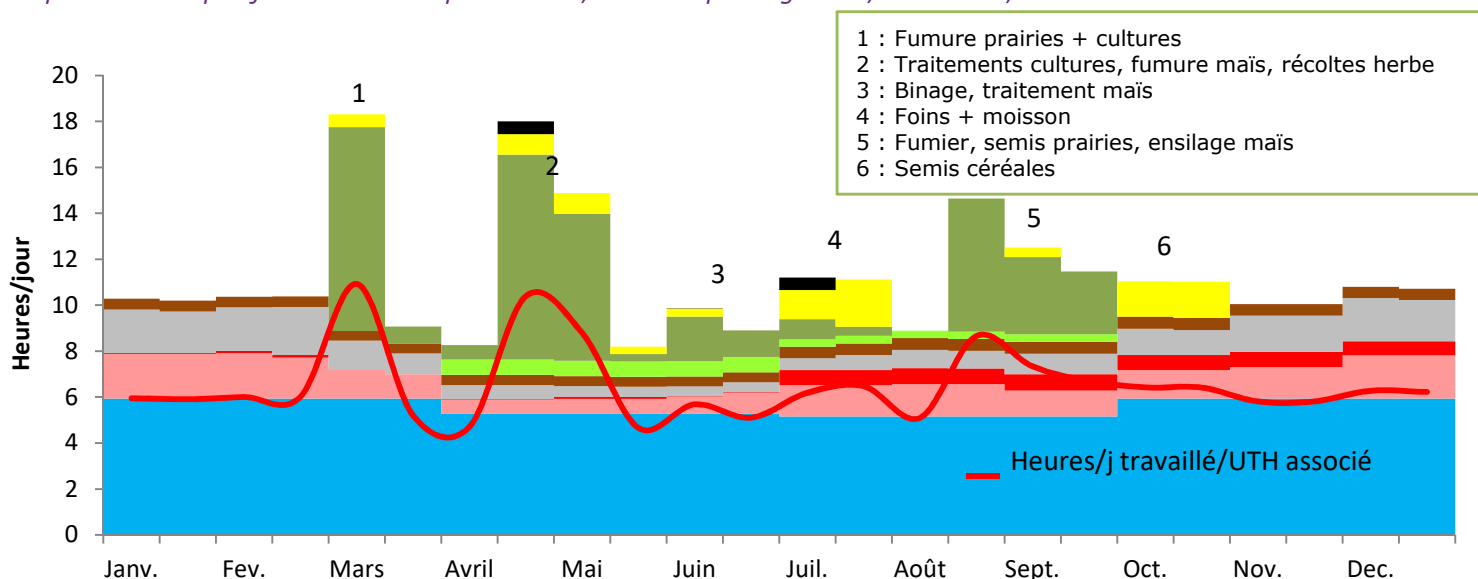
Temps de travail par an hors temps de gestion, entretiens, formation

	h/an
Traite ou robot + nettoyage	2 034
Alimentation	492
Suivi troupeau	174
Soin aux veaux	131
Raclage et paillage	399
Gestion du pâturage	91
SFP	686
Cultures	169
Travaux des champs délégués	17



REPARTITION DU TRAVAIL D'ASTREINTE ET DE SAISON

Temps de travail par jour travaillé et par associé, hors temps de gestion, entretiens, formation





LOGEMENT DES ANIMAUX ET STOCKAGE DES EFFLUENTS

Le type de logement a été retenu avec l'équipe bâtiment de la CAPDL. La cohérence par rapport à la dimension de la structure, le fonctionnement (durée en bâtiment) et les aspects travail est privilégiée.



Veaux



Génisse laitières



Vaches laitières

	Veaux	Génisse laitières	Taries (VTa)	Traites (VTr)
Type de logement	Niches individuelles puis nurserie collective paillée	aire paillée 8 m ² /génisse	aire paillée 9 m ² /VT	logettes fumier 13,6 m ² /VTr d'aire de vie 0 m ² /VTr d'aire paillée pour couchage
Stockage des effluents	129 m ² de fumière 3 murs (stockage 4 mois)			876 m ³ fosse béton (stockage 6 mois) 241 m ² de fumière 3 murs (stockage 5 mois)

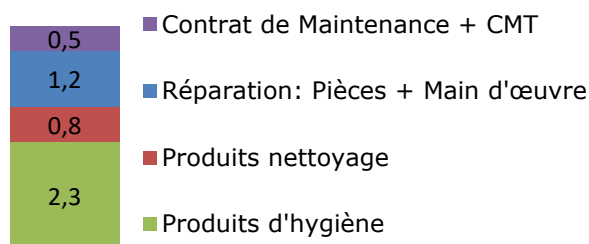
EQUIPEMENT DE TRAITE

Salle de traite	2x6 épi ligne basse
Aire d'attente	70 m ²

Coût de fonctionnement	4,8 €/1000L
-------------------------------	-------------

L'équipe traite de la CAPDL a préconisé le type d'équipement le plus rencontré et cohérent par rapport à la durée de traite ainsi que le coût d'investissement et de fonctionnement.

COUT DE FONCTIONNEMENT INSTALLATION TRAITE (€/1000L/an)



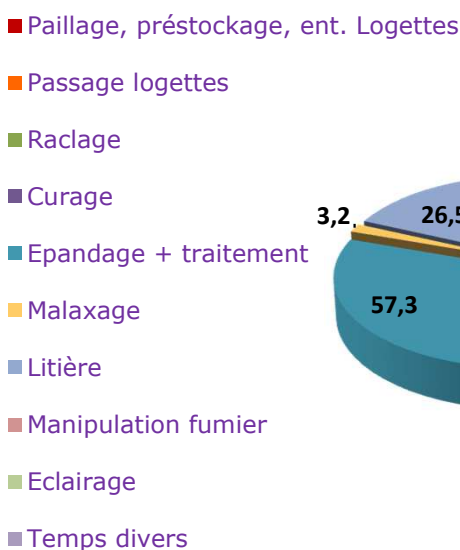
COUTS D'INVESTISSEMENTS BÂTIMENT

	Logement animaux	
	VL *	V. taries + Génisses
€ total	437 589 €	92 648 €
€/VL	6 837 €	

* inclus salle de traite, laiterie, parc d'attente et bureau

Les références du coût de fonctionnement du bâtiment sont issues de la brochure "Coût de fonctionnement des bâtiments vaches laitières" publiée par la Chambre d'agriculture et l'Institut de l'Élevage en 2015. Ce coût intègre la mécanisation (Méthode Mécagest en délégation ou comptable en propriété), la main d'œuvre, et les consommables.

COUT DE FONCTIONNEMENT BÂTIMENT (€/VL/an)





COMPTE DE RESULTAT

CONJONCTURE 2019

Produits atelier lait €/1000L €			
Vente de lait			
520 000 Litres		337	186 730
+ Prime qualité		22	
Vente de viande			
20 réformes 870 €	}	38	19 920
36 veaux 70 €			
Aides couplées			
71 ABL x 38 €		5	2 680
Total produits lait		402	209 330

Charges opé. atelier lait €/1000L €			
Alim. achetée	Azote 46 t x 353 €		
	Energie 34 t x 190 €		
	Product. 15 t x 264 €	63	33 000
	Minéral 5,4 t x 630 €		
	Poudre de lait 1,0 t x 1 900 €		
SFP	Comp. Alim. 0,5 t x 2 000 €		
	Coût Herbe 52 ha x 218 €	40	20 805
	Coût Maïs 20 ha x 487 €		
Total coût alimentaire		103	53 800
Vétérinaire 99 UGB x 42 €		8	4 145
Serv.élevage 99 UGB x 116 €		22	11 460
Autres frais d'élevage		8	4 200
Paille* 90 t x 50 €		9	4 440
Total frais d'élevage		47	24 245
Total charges opé. Lait		150	78 045

*Cédée + Achetée

Marge Brute Lait 252 €/1000L 131 285 €

Produits atelier cultures €			
Blé tendre 1404 q x 15 €			21 060
Paille 82t x 45 €			3 685
Total produits cultures		24 745	
Aides non affectables €			
DPB + aides couplées aux surfaces			24 580
Total aides		24 580	

Charges opé. atelier cultures €		
Blé tendre 20 ha x 666 €		12 985
ha x		
Total charges opé. cultures		12 985

Total Charges Opé. 35%PB 91 030

Charges de structures €		
Matériel 91 ha x 228 €		20 735
Fermages 91 ha x 140 €		12 710
Bâtiments + Electricité + Eau		7 580
Assurances		5 985
Divers y compris gestion		9 500
Total charges structures 22%PB		56 510

Produit Brut 258 655
Par UTH Totaux 120 305

EBE Av. MO 43%PB 214 €/1000L 111 115 €
Par UTH Totaux 51 680 €

Charges sociales exploitants 16 480 €
Charges salariales 0,15 UTH salarié 4 105 €

EBE 35%PB 174 €/1000L 90 530 €
Par UTH exp. 45 265 €

- Annuités 40 855 €

* Capacité d'Autofinancement

Disponible et C.A.F. * 49 675 €
Par UTH exp. 24 838 €

- Amortissement et Frais Financiers 45 997 €

Résultat Courant 44 533 €
Par UTH exp. 22 267 €

Les amortissements et annuités sont calculés à demie-vie pour les bâtiments et équipements majeurs. Les autres sont amortis. En conjoncture 2019, la marge de sécurité après prélèvements de 2 SMIC est de -6500€ soit -7% de l'EBE.

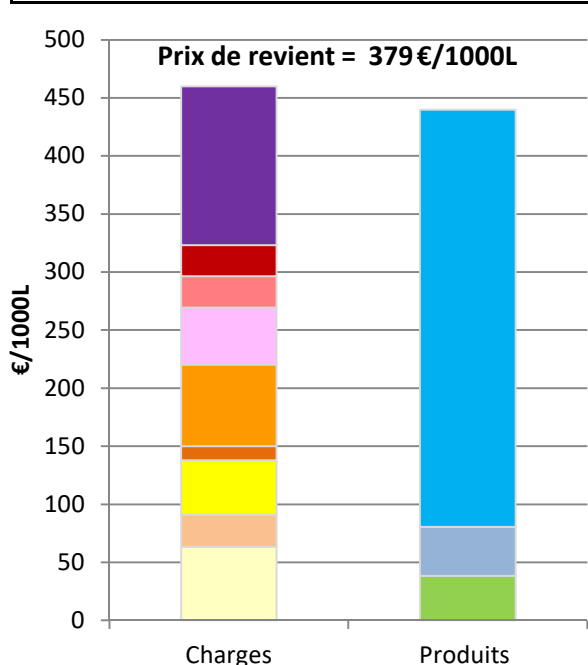


ATELIER LAIT : COUT DE PRODUCTION ET PRIX DE REVIENT DU LITRE DE LAIT

Calculés selon la méthode nationale, développée par l'Institut de l'Élevage

CONJONCTURE 2019

Lait commercialisé	520 000 L vendus
Main d'œuvre (UMO)	2,0 UTH atelier lait
Productivité MO rémunérée	262 832 L vendus /UTH Lait



Coût de production total (CP) 460

Travail	137
Foncier et capital	27
Frais divers de gestion	27
Bâtiment et installations	49
Mécanisation	70
Récolte SFP	12
Frais d'élevage	47
Approvisionnement des surfaces	28
Alimentation achetée	63

Produit Total 440

Produits de vente de lait	359
Aides	42
Produit Viande	38

	€/1000L	% du CP
Marge Brute (dont ABL)	252	
Charges opérationnelles	150	33
Charges de structures	310	67
Dont amortissements	72	16
Dont annuités (hors CP)	62	14
Coût alimentaire *	103	23
Coût du système d'alim. **	193	42

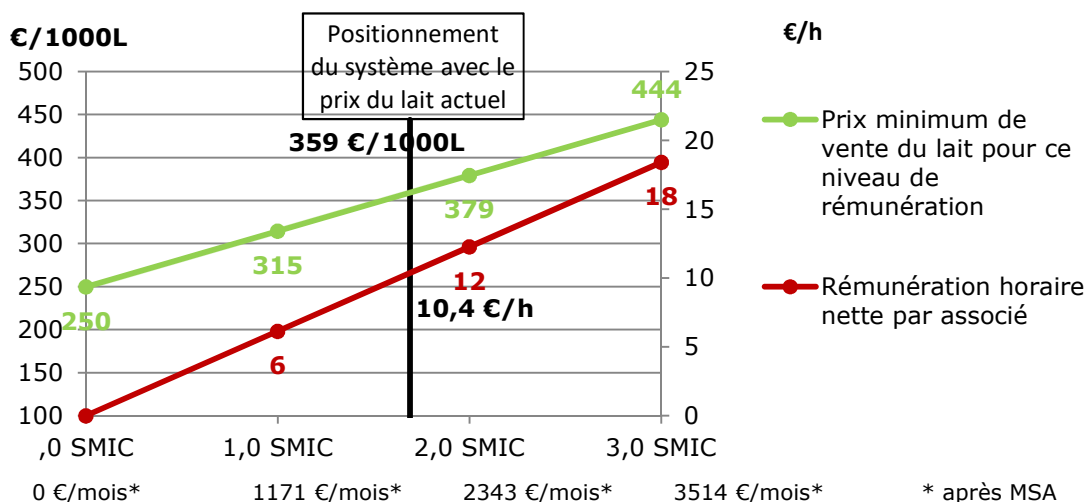
L'atelier lait représente 2 UTH, soit 92 % des UTH totaux de l'exploitation. Le coût de production est de 460 €/1000L. Ainsi, dans la conjoncture 2019 le prix de revient pour une rémunération à 2 SMIC/UTH est de 379 €/1000L.

* Coût alimentaire = Alimentation achetée + Intrants SFP + Récolte SFP

**Coût du système d'alim. = Coût alimentaire + Mécanisation + Foncier

REMUNERATION HORAIRE - variations selon le prix du lait

Le système permet une rémunération de 1,7 SMIC par UTH exploitant, soit une rémunération horaire nette par associé de 10,4 €/h sur l'atelier lait.



* après MSA



DEMARCHE D'EVALUATION DE LA TRANSMISSIBILITE DU SYSTEME

Le schéma suivant illustre en 12 points les principaux indicateurs à prendre en compte dans l'évaluation de la transmissibilité d'une exploitation, y compris sa valeur économique. Les éléments en italique illustrent quelques points de vigilance plus qualitatifs.

Ces indicateurs sont un résumé du système décrit dans les pages précédentes.

Le montant de reprise possible

Valeur économique 0,2 à 0,4 €/L

Estimation matériel, bâtiments, cheptel et investissements à venir

Les conditions de travail possibles

Obj. rémunération	28 112 €/UTH
Travail	2490 h/UTH exp. 8,4 h/j
Congés	3 semaines / an
Jours de repos	1 jour / sem

Pénibilité, temps, organisation, objectifs de rémunération réalistes

Les hypothèses de financement

Durée emprunt	12 ans
Taux emprunt	1,5 %

La structure

Surf accessible	35 ares /VL
P permanentes	10 % SAU
Traction	700 H/UTH tot./an 3,4 cv/ha SAU

Capacité de logement + stockage, fonctionnalité, propriété du foncier et bâtiments

L'efficacité économique

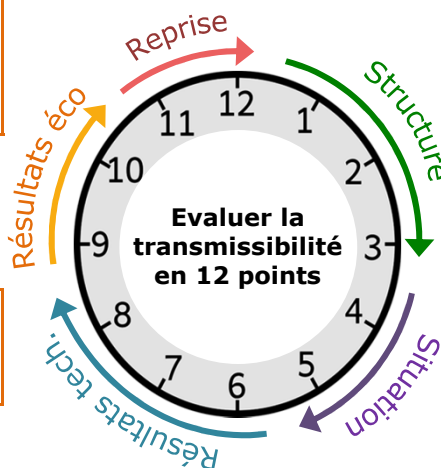
MB Lait	252 €/1000 L
EBE avt MO	51 680 €/UTH Tot. 43 % PB
MSA	8 240 €/UTH
Salarié	8 €/1000 L
EBE	45 265 €/UTH Exp.

La dimension (/UTH totaux)

Lait	241 900 L/UTH
SAU	42 ha/UTH
UGB	46 UGB/ UTH
Produit brut	120 300 €/UTH

La valorisation des produits

Prix lait vendu	359 €/1000 L
Produit viande	38 €/1000 L
Produit brut exploitation	497 €/1000 L



Le contexte

Possibilité d'entraide, proximité CUMA / ETA, dynamique locale et services (concessionnaires, vétérinaires, etc), appui du cédant.

L'autonomie

Lait autonome	4 755 L/VL
Aides totales	52 €/1000L

Qualité des fourrages, rendement herbe

Les opportunités et menaces

*Agrandissement, restructuration, échange foncier, valorisation des produits ...
Perte de foncier, aléas climatiques / économiques, perte de débouchés ...*

Les résultats du troupeau

Lait vendu / VL présente	7 370 L/VL
Lait vendu / ha SFP	7 320 L/ha
UGB lait / VL présente	1,40
NB génisses/100 000 L	4,42

Pratiques, état sanitaire du troupeau, génétique

La sécurité alimentaire

% SFP / SAU	78 %
Fourrages produits	100 %
Chargement	1,39 UGB/ha
Lait vendu/SAU	5 730 L/ha

Potentiel des sols, état des prairies, clôtures, chemins



CALCUL DE LA VALEUR ECONOMIQUE - à partir de la capacité de remboursement

EBE		91 000		
- Objectifs rémunération exploitant (2 SMIC/UTH)		56 200		
- Frais financiers court terme				
- Inflation sur les charges				
- Marge de sécurité pour aléas (10% EBE)		9 100		
- Annuités de remise en état et de fonctionnement		4 550	9 100	18 200
= Capacité de remboursement		21 200	16 600	7 500
Durée emprunt de reprise		12 ans		
Taux d'emprunt		1,5 %		
Total		231 000	181 000	81 806
= Valeur économique (€)		0,4	0,3	0,2
par litre		116 000	91 000	40 903
par UTH exp.				

La méthode ci-dessus calcule la capacité de remboursement de l'exploitation à partir de l'EBE.

L'EBE doit permettre de financer :

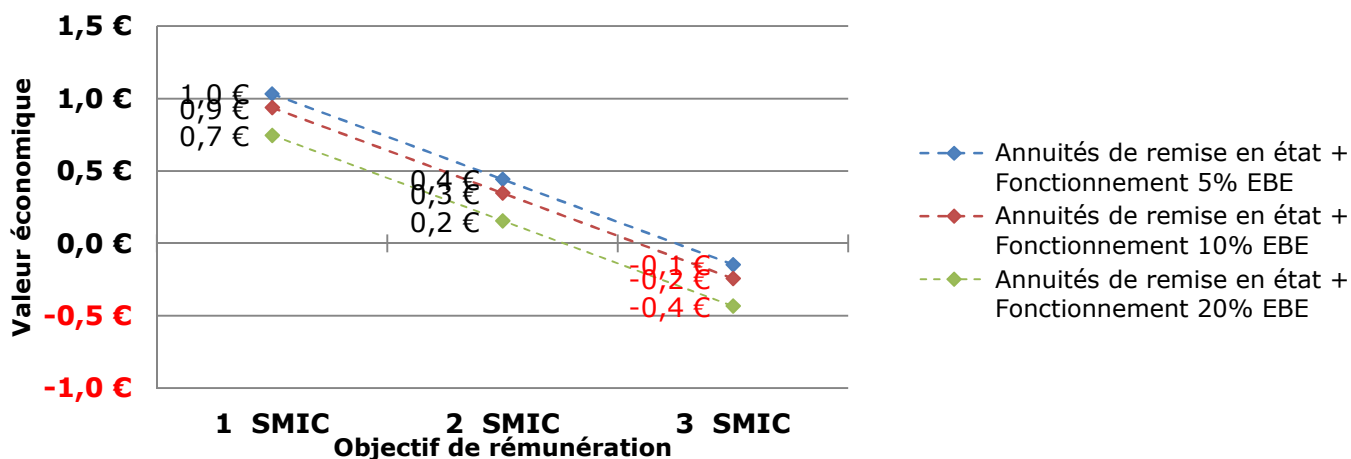
- L'objectif de rémunération, fixé ici à 2 SMIC / UTH exploitant,
- Des frais financiers court terme et une inflation des charges dans le temps, non pris en compte dans cet exemple
- Une marge de sécurité, fixée ici à 10% de l'EBE, et dont le montant peut être modulé,
- Les annuités de fonctionnement et 3 niveaux d'investissement pour remise en état de l'outil de production (clôtures, chemins, stockages, ...)

Une fois toutes ces charges déduites, la capacité de remboursement est obtenue. Selon le taux en vigueur et la durée moyenne d'emprunt, une valeur économique est déterminée.

Pour être représentative, cette méthode doit s'appliquer sur un EBE moyen sur les 5 dernières années.

VARIATION DE LA VALEUR ECONOMIQUE - en fonction de l'objectif de rémunération et des annuités de réinvestissements

L'amélioration de l'EBE, la modulation de la marge de sécurité et des réinvestissements ainsi que la durée des emprunts peuvent faire varier la capacité de remboursement et la valeur économique de l'entreprise. Moduler sa rémunération est également une des clés pour le repreneur mais peut remettre en cause les fondements du projet.





Vos Conseillers en élevage Bovin Lait en Pays de la Loire

Ce document a été réalisé par les chargés de mission filière laitière de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire et de la Mayenne dans le cadre du projet PEROBLAIT financé par le Conseil Régional.

Pour de plus amples renseignements, vos interlocuteurs :

CHEVALIER Guillaume - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Maine et Loire)

Mail : guillaume.chevalier@pl.chambagri.fr

Tél : 06.61.74.43.28

DANEAU Anne-Claire - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Sarthe)

Mail : anne-claire.daneau@pl.chambagri.fr

Tél : 07.62.66.83.62

GABORIAU Laurent - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Vendée)

Mail : laurent.gaboriau@pl.chambagri.fr

Tél : 06.78.84.45.12

GELINEAU Silvère - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Loire-Atlantique, Maine et Loire)

Mail : silvere.gelineau@pl.chambagri.fr

Tél : 06.07.24.73.16

HUCHON Jean Claude - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Loire-Atlantique)

Mail : jean-claude.huchon@pl.chambagri.fr

Tél : 06.45.70.21.67

MORIN Charlotte - Chambre d'agriculture de la Mayenne

Mail : charlotte.morin@mayenne.chambagri.fr

Tél : 06.88.87.67.53

SERVANS Camille - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Maine et Loire)

Mail : camille.servans@pl.chambagri.fr

Tél : 06.30.09.59.17

Autres publications de références :

Disponibles sur <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/>

Les monographies individuelles de chaque cas-type :

Description détaillée du fonctionnement technique et économique d'un système laitier. Vous trouverez ainsi la description de 15 systèmes laitiers différents, représentatifs des élevages présents en Pays de la Loire.

Repères transversaux synthétiques des systèmes laitiers des cas-types

Extraction des principaux critères des monographies des cas-types, afin d'avoir une vue transversale sur le fonctionnement et les résultats des différents systèmes laitiers présents en Pays de la Loire.

Les résultats de l'observatoire technique et économique en élevage laitier

Résultats des fermes de références de la Chambre d'agriculture suivies dans le cadre des réseaux d'élevage. Leurs résultats font partie du quart supérieur des élevages. Ainsi, ces références servent d'objectif de progrès et non de repère pour la construction de projet ou de changement de système.

Pour en savoir + : www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE - Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

PARTENAIRES FINANCIERS - Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Conseil Régional des Pays de la Loire. La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

PARTENAIRES TECHNIQUES - Ce document a été réalisé avec le partenariat de l'Union des CUMA et de Seenovia.

